

SITES

CLASSEMENT
INSCRIPTION

COMMUNE: BESANÇON

CANTON : BESANÇON

ARRONDISSEMENT: BESANÇON

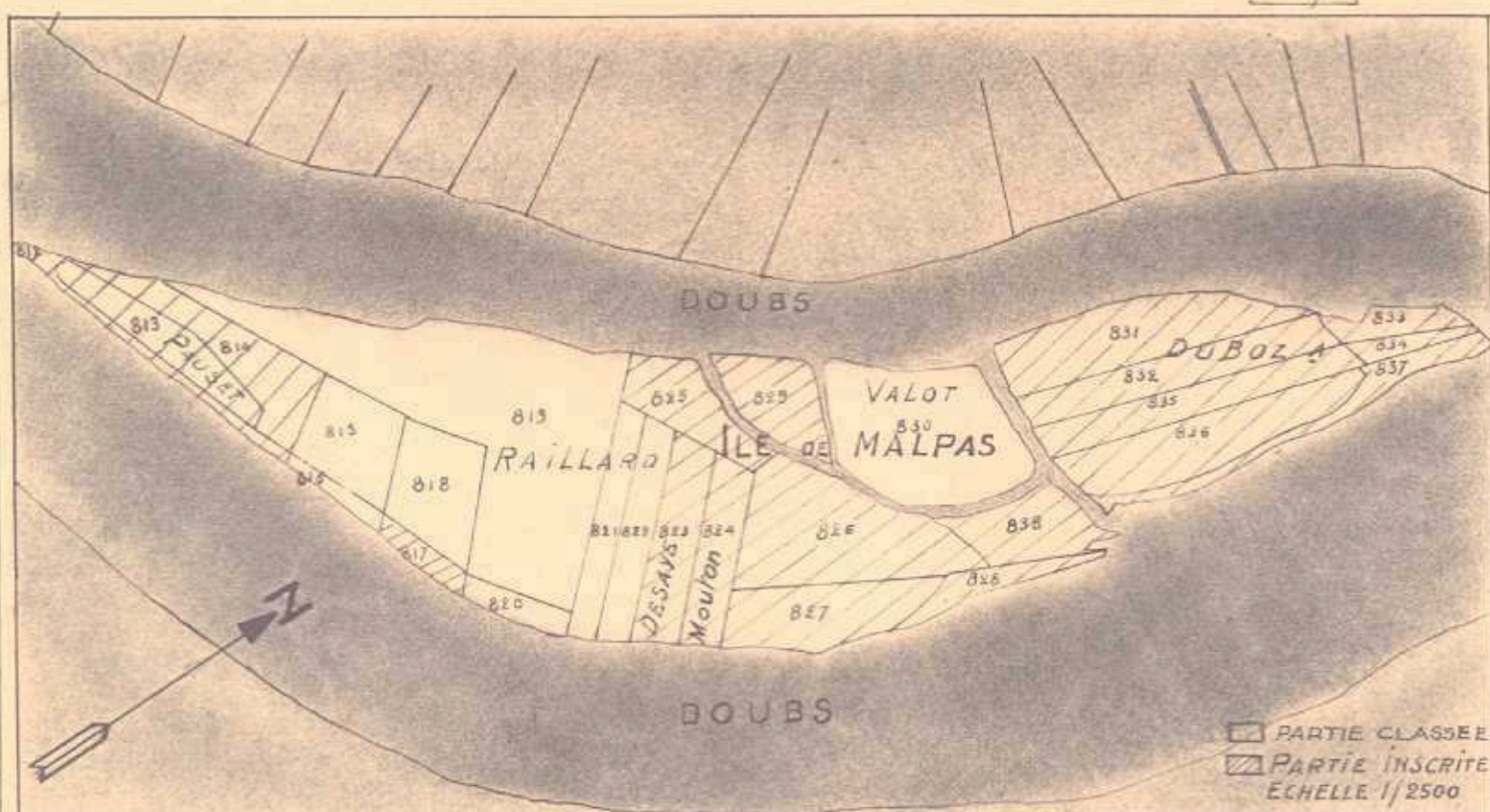


CARTE

MICHELIN

N° 66

PLI 15

ARRETE DU 17 MAI 1939

Les parties de l'Ile de Malpas, à BESANÇON (Doubs), comprenant les parcelles cadastrales Nos : 815, 816, 818 à 822, 830, section D, sont classées parmi les sites.

signé : J. ZAY

ARRETE DU 17 MAI 1939

Sont inscrites à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, par application de l'article 4 de la loi du 2 Mai 1930, les parties de l'Ile de Malpas, à BESANÇON (Doubs) comprenant les parcelles cadastrales Nos 812, 813, 814, 817, 823 à 829, 831 à 838, section D.

Pour copie conforme
Le chef du Bureau
des sites

signé : HUISMAN